

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT
DE LA PROPRIETE DE MONTE-CRISTO**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
16 février 2023**

PUBLIE LE : 22 MARS 2023

Délibération n°230216-1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2022

L'an deux mille vingt-trois, le seize février à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la propriété de Monte Cristo, dûment convoqué par le Président le dix février, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Port-Marly, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame **Mireille TEMPEZ**, Présidente du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 16 FÉVRIER 2023

PRESENTS

LE PECQ	Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Mireille TEMPEZ, PRESIDENTE Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Clarisse ZANN, DELEGUE TITULAIRE Emmanuelle RAMPAZZO, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

LE PECQ	Nicole WANG, DELEGUEE TITULAIRE Didier BIZET, DELEGUE SUPPLEANT
LE PORT-MARLY	Michèle TROJANI, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées : Néant

Assistaient à la séance :

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général des services mutualisés d'UNILYS
Madame Frédérique LUROL, Directrice du Domaine de Monte Cristo

<i>Nombre de communes</i>	:	3
<i>QUORUM</i>	:	4
<i>Délégués présents</i>	:	5
<i>Pouvoirs</i>	:	1
<i>Délégués comptant pour le vote</i>	:	6

OBJET : PROCES-VERBAL DU COMITÉ DU 1^{ER} DECEMBRE 2022

RAPPORTEUR : La Présidente

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-15 ;

VU l'article 23 du règlement intérieur du syndicat intercommunal ;

CONSIDERANT que le procès-verbal du comité du 1^{er} décembre 2022 a été transmis aux conseillers lors de l'envoi du dossier.

LE COMITE,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

APPROUVE, sans ajout ni modification, le procès-verbal du comité du 1^{er} décembre 2022.

Fait à Marly-le-Roi, le 16 MARS 2023

Transmis en préfecture et affiché le 22 MARS 2023

Pour Extrait Conforme



Mireille TEMPEZ

Présidente du Syndicat Intercommunal

Jean-Noël AMADEI
Secrétaire de séance